

Dakar, le 3 juin 2020.

Timbuktu Institute publie, avec le soutien de la **Fondation Konrad Adenauer**, une série de notes sur la société civile à l'épreuve de la pandémie COVID-19 au Sahel.

Note d'analyse N° 1 :

“Les réponses des acteurs religieux à la pandémie COVID 19 au Sahel”

“Religious Leaders Responses To The Covid 19 Pandemic In the Sahel”



Recherche réalisée entre le 15 mars et le 1er juin 2020 en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad et au Sénégal.

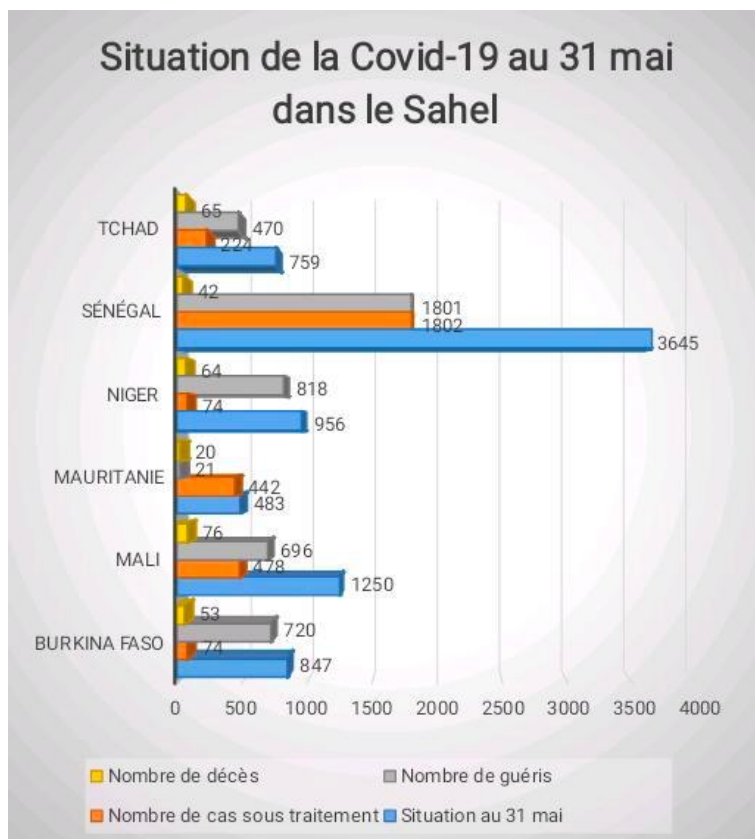
- > **Sous la direction de Bakary Sambe**, Directeur du Timbuktu Institute
- > **Chargés de recherche** : **Yague Samb**, Pôle État de droit, gestion des conflits et dialogue politique ; **Mbassa Thioune**, Pôle radicalisation des jeunes et résilience
- > **Avec la contribution des chercheurs-associés** du Timbuktu Institute
- > **Veille internet et réseaux sociaux** : **Joseph Christophe A. Diouf**, **Basile Faye**, **Mamadou Lamine Diémé**
- > **Sources** : réseau de chercheurs-associés (30) et enquêteurs locaux (20) du Timbuktu Institute, veille internet et réseaux sociaux, participation aux groupes WhatsApp religieux et communautaires, rencontres avec les parties prenantes au Sahel.

> Introduction

L'expression « *village planétaire* » n'a jamais été aussi d'actualité que dans ce contexte de pandémie de COVID-19 qui fait actuellement infléchir la planète entière indépendamment du niveau d'industrialisation ou de développement. Considérée comme la première véritable épidémie de la mondialisation, la COVID-19 a instauré une forme d'égalité de condition entre Nations et continents.

D'une conception lointaine que l'on se faisait ironiquement du « virus chinois », on est très vite arrivé à une crise sanitaire mondiale aux conséquences incalculables dont l'Afrique n'a pu échapper. Aucun des 54 pays du continent n'est aujourd'hui épargné par la pandémie avec, à ce jour, un lourd bilan en moins de trois mois : +100 000 cas et +3 000 décès selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union Africaine.

Depuis l'enregistrement du premier cas de COVID-19 au Nigéria fin février, il a fallu seulement quelques semaines au virus pour qu'il touche tous les pays comme pour s'accommoder à l'environnement sahélien.



Face à cette situation, les États de la région ont mis en place des plans de riposte pour gérer la nouvelle donne. À défaut d'opter pour un confinement avec tous les moyens que cela nécessite, des mesures ont été prises telles que la fermeture des frontières, l'instauration de l'état d'urgence assortie d'un couvre-feu dont les horaires sont variables d'un État sahélien à un autre, l'interdiction des rassemblements publics sans mention expresse sur la fermeture des lieux de culte, etc.

Ayant touché à l'ensemble des domaines d'activités et des secteurs socioéconomiques, la pandémie a aussi impacté le domaine religieux qui est d'une importance capitale dans cette région qui semble moins affectée que beaucoup d'autres par les effets de la sécularisation et du recul théorisé du religieux. Ce dernier conserve toute sa vigueur dans les sociétés sahéliennes.

Au regard de l'importance que revêt le champ religieux dans les dynamiques sociétales au Sahel, il a semblé intéressant d'interroger la manière dont la pandémie et sa gestion l'ont affecté à travers plusieurs variables.

> C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche préliminaire s'intéressant aux acteurs et discours religieux ainsi que leur rapport avec la gestion de la pandémie dans les différents pays du Sahel.

Même si dans l'ensemble, les discours religieux se sont illustrés, dès le début de la pandémie, à travers leur adhésion à la plupart des mesures pour l'essentiel inédites, les acteurs religieux n'ont pas toujours eu des positions unanimes sur les décisions politiques et administratives régulant le culte et le domaine du sacré dans cette période spécifique.

Certes le domaine du sacré a toujours été en interaction avec celui du politique dans ces pays, mais ces derniers mois ont été marqués par un ensemble de mesures et de dispositions dont le but était de réguler le culte dans le cadre de précautions hygiéniques et sanitaires.

Pendant que certains États ont mis en place des mesures plus strictes en fermant les lieux de culte quitte à faire passer certaines autorités comme des « ennemis de la religion », d'autres ont opté pour un dialogue ouvert avec les acteurs religieux privilégiant la négociation. Dans ce sillage, des observateurs analysent ce dernier choix comme une déresponsabilisation de l'État souverain, pendant que d'autres y voient une mise en pratique du principe de laïcité impliquant la séparation des pouvoirs temporel et spirituel.

Dans l'espace sahélien, aussi limitatives que les mesures puissent paraître les attitudes des acteurs religieux pourraient être classifiées en trois catégories selon qu'elles soient volontaristes, collaboratives ou contestataires.

Du fait de la difficulté matérielle de mener des enquêtes de terrain au regard de la situation sanitaire, une équipe de veille a été mobilisée qui s'est appuyée sur une netnographie analytique. En fait, la situation des différents pays analysée a été suivie au jour le jour avec un focus sur les interactions entre autorités politiques et acteurs religieux autour de la gestion d'une question sanitaire.

Cette note d'analyse traite des différentes actions et discours religieux face aux mesures restrictives liées à la gestion de la pandémie de COVID-19 dans les pays du G5 Sahel et au Sénégal sous l'angle du triptyque relatif aux actions volontaristes, aux initiatives contributives et aux actions contestataires défiant l'autorité politique.

> Initiatives volontaristes.

L'engagement des acteurs religieux dans la prévention

Malgré les débats passionnés soulevés par la note du CAPS¹ sur les effets éventuels de la COVID-19 en Afrique de l'Ouest, il faudrait reconnaître, avec un peu de recul, la pertinence de la place qu'elle accorde aux acteurs religieux et à leurs rôles alternatifs, notamment en période de crise.

> L'analyse de la situation sahélienne dans ces premiers mois de la crise sanitaire a mis en évidence la place des leaders religieux comme acteurs de terrain et interlocuteurs alternatifs dans des situations où le politique souffre de la faiblesse ou du déficit d'État

Ce dernier, souffrant habituellement de manque de moyens se retrouve en période de crise, dans une situation rendue plus difficile par la montée des demandes et les risques de contestations tous azimuts.

¹ <https://blog.mondediplo.net/l-effet-pangolin-une-note-confidentielle-sur-la> Créé en 1974, le Centre d'analyse et prospective stratégique (CAPS) a pour rôle d'offrir de la matière aux dirigeants politiques, pour les aider à penser, à organiser et à vulgariser leurs actions. Responsable du département Afrique du CAPS, l'un des auteurs de la note, Jean-Pierre Bat, est un africaniste qui a beaucoup prôné une prise en compte des évolutions contemporaines de l'Afrique dans l'analyse géopolitique de même qu'une certaine valorisation des expertises et de la recherche locales.

Dans ce contexte, les initiatives dites volontaristes ont la particularité de concerner aussi bien les actions en appui ou en opposition avec le mode de gestion de la pandémie proposé par les décideurs publics sans entrer dans une logique de confrontation.

Synergie d'actions religieuses au Burkina Faso ...

Qu'elles relèvent d'une catégorie ou d'une autre, les initiatives volontaristes restent la manifestation de volonté d'acteurs qui conçoivent leur action comme participant à la prévention ou à la lutte contre la pandémie.

Dans cette perspective, on a pu relever un caractère transnational de l'action de l'Église en Afrique subsaharienne alors que les organisations panislamiques ont été plus timides ou peut être moins visibles au Burkina Faso. En effet, l'Église catholique a très tôt pris les devants en annonçant volontairement dans la plupart des pays sahéliens la suspension de toutes ses activités sine die sans contestation de la part des fidèles catholiques. La convergence des autorités religieuses au Burkina Faso, par exemple, témoigne d'une attitude volontariste en appui aux politiques de prévention. Il y a eu au début une synergie d'action entre les différentes religions au Burkina Faso. Pendant que la grande Fédération des églises et missions évangéliques a décidé de suspendre tous les cultes et prières collectives dans la période allant du 19 mars au 15 avril 2020², la Fédération des associations islamiques du Burkina (FAIB), de son côté, décide aussi de la suspension des prières collectives dans toutes les mosquées ainsi que les cérémonies religieuses polarisant plus de 50 personnes à partir du 20 mars 2020.

Malgré les incohérences politiques et certaines agitations de la part de leaders religieux, les populations ont semblé au début, très sensibilisées -notamment dans les zones reculées du Sahel- sur la réalité de la maladie et de sa dangerosité malgré des discours nihilistes considérant la COVID-19 comme une « maladie des blancs » ou relevant d'un "complot".

> C'est ainsi qu'au Mali, plus précisément dans le Cercle de Goundam (Tombouctou), des campagnes de sensibilisation sont organisées à travers des stations radios ou la distribution de tracts avec une forte implication des leaders religieux³.

²https://www.sante.gov.bf/detail?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=188&cHash=8b2a091e0d8aae9cc8315d31663dc90a Consulté le 07/05/2020 à 14h01

³https://fscluster.org/sites/default/files/documents/ocha_sitrep_5-covid-19.pdf

D'une manière générale, les initiatives volontaristes de la part des acteurs musulmans sont hétéroclites en ce sens que les points de vue sur la gestion de la pandémie diffèrent d'un acteur à un autre. Si des acteurs religieux musulmans du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal ont farouchement plaidé pour la réouverture des lieux de culte, jusqu'à, dans le cas du dernier pays, se porter garants du respect des gestes barrière⁴, d'autres initiatives volontaristes apparaissent comme une contestation de cette réouverture de la part de l'État jugeant que les conditions d'un tel assouplissement n'étaient pas réunies. La raison avancée par les partisans du maintien de la fermeture des lieux de culte est l'explosion du nombre de cas enregistrés à cette date, comparé à celui qui avait poussé à adopter des restrictions au départ.

> **C'est la raison pour laquelle beaucoup de guides religieux ont semblé désavouer l'État dans cet élan d'allègement des mesures en refusant catégoriquement de rouvrir leurs lieux de culte alors que la courbe de contamination est encore ascendante.**

Pourtant au **Sénégal**, le rôle du *Cadre Unitaire de l'Islam* a été salué par les autorités dans le sens où ces acteurs regroupant différentes sensibilités a servi d'organe consultatif en amont de certaines décisions de l'État et se sont engagés dans le travail de sensibilisation auprès des communautés. Toutefois, cette organisation a plusieurs fois déploré le fait que la consultation ne soit pas systématique et seulement limitée à des problèmes conjoncturels sans un cadre plus général et dans la durée. "Il ne faut pas que l'État nous consulte seulement à la carte", nous confie un des membres du **Cadre Unitaire de l'Islam au Sénégal**

Des individualités et jeunes leaders religieux se sont aussi manifestées par des actions de solidarité durant les premières phases de la pandémie. Il s'agit surtout du jeune leadership des confréries soufies dont l'un des animateurs est Serigne Abdo Aziz Mbacké concepteur du Projet Majalis et qui s'était déjà investi dans l'assistance apportée aux *talibés* des écoles coraniques.

⁴Cadre unitaire de l'islam au Sénégal : <https://www.xibaaru.sn/reouverture-des-mosquees-au-senegal-un-cadre/>

Par ailleurs, Serigne Cheikh Tidiane Sy Al-Amine, dans le cadre de ProspecTiv un think tank proche de la Tijaniyya, a coordonné une collecte financière et en produits alimentaires en faveur des écoles coraniques de Tivaouane où les « talibés » ont été confinés sur injonction du Khalife qui a ainsi décidé de les protéger. De même Serigne Abdou Lahat Mbacké Gaïndé Fatma, en charge de la communication au sein de la confrérie mouride, s'est illustré dans la distribution de produits d'hygiène, de vivres et de masques aux populations et aux groupements féminins de Touba, la cité-capitale des Mourides tout en s'impliquant dans la sensibilisation.

En somme, les religieux se sont mobilisés aussi bien dans le travail de sensibilisation que par des gestes de solidarité envers les populations durement frappées par cette crise sur le plan économique au moment où les autorités paraissent quelques fois dépassées par l'ampleur de la demande sociale.

Inconséquences politiques ou cacophonie d'une gouvernance du religieux ?

En fait, cette situation montre les inconséquences des autorités politiques de la région dans leur gestion des affaires religieuses souvent déterminée par le rapport de forces ou le niveau de la pression de la part des acteurs religieux. Les acteurs religieux semblent de loin plus conséquents dans leur manière de formuler des réponses ciblées alors que l'État a souvent géré les différents aspects de la crise selon des calculs politiques immédiats ou des pressions.

Ainsi, des acteurs religieux sénégalais comme la famille omarienne, la collectivité Lébou, le Khalife général des Tidianes de Tivaouane de même que l'Eglise, n'ont pas suivi les autorités sénégalaises qui ont autorisé la réouverture des lieux de culte.

Dans cette même veine, le Directeur de l'Institut islamique de Serigne Abass Sall de la région de Louga, en l'occurrence Mouhamed Lamine Sall, estime « *qu'autoriser les rassemblements dans les mosquées dans un contexte de contagion est une course vers une mort certaine* »⁵

> Le guide religieux poursuit en soutenant que l'État a cédé à la pression en laissant son autorité aux religieux.

⁵https://www.seneweb.com/news/Societe/covid-19-laquo-ouvrir-les-mosquees-est-u_n_317476.html

Il relève de cette analyse que le contrat social sénégalais a été mis à rude épreuve malgré une certaine résilience. Car, ces divergences d'attitude intra-religieuses, qui, sur le long terme, font courir un risque de contestations, sont la preuve que les Etats de la région devraient penser à une plus cohérente gestion des affaires religieuses.

D'innombrables exemples d'engagement des religieux montrent que ces derniers peuvent, néanmoins, être de véritables acteurs à impliquer, en amont, dans la formulation des réponses aux crises comme dans le développement de la résilience face à des situations d'urgence.

> *Initiatives contributives.*

Ou quand les religieux s'imposent en acteurs de résilience

Le constat le plus marquant est que le virus a sévèrement affecté l'économie des pays du Sahel largement tributaire du secteur informel.

Consécutivement, les conditions de vie des populations ont pâti de cette situation obligeant les dirigeants de la région à vouloir se positionner comme l'incarnation de l'État providence aux yeux de leurs administrés en difficultés. Ainsi, des « plans de riposte » pour contenir les effets de la COVID 19 ont été mis en place en même que ses effets gagnaient toutes les régions du continent.

Ce n'est pas sans compter sur l'accompagnement des leaders religieux qui, non seulement bénéficient d'une légitimité reconnue dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi savent apporter, quand il le faut, leur contribution en période de difficultés majeures. Il convient de noter que les initiatives contributives des acteurs religieux peuvent être analysées sous l'angle d'une solidarité ayant plusieurs facettes. D'une part, l'on note un appui en numéraire visant à limiter les effets de la pandémie au sein de la population comme on a pu le voir au Sénégal où le Khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké a, ainsi, dégagé bien avant l'état d'urgence assorti du couvre-feu, une enveloppe de deux cent millions de francs CFA remise au chef de l'État sénégalais en plus de ses recommandations à respecter les mesures sanitaires. Le Khalife Général des Tidianes a lui ordonné la fermeture des mosquées et écoles coraniques sous son autorité.

Cette initiative a eu des impacts en dehors de la seule ville sainte de Tivaouane et a pu impacter les autres localités où il y avait des Zâwiya (mosquées liées à la confrérie) aussi bien à Dakar que dans les autres régions. Pour cette autorité morale, cette décision répondait à des impératifs d'hygiène et de respect des instructions des autorités sanitaires.

Aussi, l'ONG Cadre des Religieux pour la Santé et le Développement (CRSD) a-t-elle appelé, de son côté, à une solidarité à l'égard des familles les plus affectées. D'autre part, les actions contributives se matérialisent sous forme d'appui matériel renforçant la logistique existante et encouragent la familiarisation avec les mesures recommandées pour limiter la circulation du virus et les contaminations. On a pu relever l'action du Mouvement sunnite du Burkina Faso qui a fait un don de kits, de vêtements sans compter le soutien financier aux déplacés internes du pays.

> Du coup, les acteurs religieux situent leurs actions dans le cadre du renforcement de la résilience communautaire par un appui plus ou moins volontariste aux populations.

Cependant, les États attendaient aussi, de la part des acteurs religieux, un autre type d'appui au niveau de la sensibilisation où leurs voix semblent mieux porter que la communication gouvernementale. Il faut reconnaître que, dans ce sens, l'appui des acteurs religieux était surtout attendu au niveau des restrictions religieuses relatives à l'interdiction de la prière collective.

En effet, il est des croyances religieuses valorisant les effets bénéfiques de la prière collective mais avec un risque élevé d'entassement des fidèles au moment des prières collectives. Au même moment, les règles de la distanciation sociale déconseillent vivement de se regrouper en grand nombre dans les lieux publics au risque de favoriser la propagation rapide du virus. Ces injonctions contradictoires entre d'un côté, les recommandations de certains courants religieux combinés à un fort besoin de vivre sa foi en temps de crise et, de l'autre côté, les mesures sanitaires limitatives des libertés religieuses, ont fait planer un fort risque de heurts entre les fidèles les plus passionnés et les autorités qui veillent au respect des mesures.

Cependant, les États attendaient aussi, de la part des acteurs religieux, un autre type d'appui au niveau de la sensibilisation où leurs voix semblent mieux porter que la communication gouvernementale.

Il faut reconnaître que, dans ce sens, l'appui des acteurs religieux était surtout attendu au niveau des restrictions religieuses relatives à l'interdiction de la prière collective.

En effet, il est des croyances religieuses valorisant les effets bénéfiques de la prière collective mais avec un risque élevé d'entassement des fidèles au moment des prières collectives. Au même moment, les règles de la distanciation sociale déconseillent vivement de se regrouper en grand nombre dans les lieux publics au risque de favoriser la propagation rapide du virus. Ces injonctions contradictoires entre d'un côté, les recommandations de certains courants religieux combinés à un fort besoin de vivre sa foi en temps de crise et, de l'autre côté, les mesures sanitaires limitatives des libertés religieuses, ont fait planer un fort risque de heurts entre les fidèles les plus passionnés et les autorités qui veillent au respect des mesures.

Si au Mali, le maintien des élections législatives, malgré la pandémie, a été un argument légitime brandi par les religieux tels que l'imam Mahmoud Dicko, ancien président du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM), pour justifier leur opposition à toute fermeture de lieux de culte⁶, des attitudes plus collaboratives sont notées chez ses pays voisins. Au Niger, par exemple, c'est après l'enregistrement du premier cas de COVID-19 que le Conseil islamique et les Églises chrétiennes, ont pris les devants en décidant de la fermeture des mosquées et des Églises.

De même, l'Observatoire religieux d'Agadez, instrument de résolution des conflits et de maintien de la cohésion sociale a, lui aussi, élargi ses missions à la prévention de la maladie à COVID-19. Cet instrument de régulation sociale qui réunit toutes les confessions religieuses s'est lui-même porté volontaire « *sans même attendre d'être sollicité par les autorités* »⁷.

Ainsi, ce Comité a décentralisé son action dans tous les quartiers de la région d'Agadez à travers des comités de veille dénommés « Gao Nassiha », et relaye l'Observatoire dans sa mission de sensibilisation au respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières.

⁶<https://www.dw.com/fr/au-mali-les-mosqu%C3%A9es-restent-ouvertes-malgr%C3%A9-le-coronavirus/a-53287703>

⁷ Déclaration d'un leader religieux interrogé par l'équipe de Timbuktu Institute ; <https://timbuktu-institute.org/index.php/toutes-l-actualites/item/327-resilience-religieuse-au-sahel-l-observatoire-religieux-d-agadez-au-coeur-de-la-lutte-contre-le-covid-19-timbuktu-institute>

Pareillement, au Burkina Faso, les autorités chrétiennes ont mis en place un dispositif ad hoc avec des équipements d'hygiène installés dans chaque paroisse⁸ tout en insistant sur le lavage des mains des fidèles ainsi que la prise de température. A cela s'ajoutent le port obligatoire de masque et la distanciation physique afin de limiter la propagation du virus dans ces lieux. Dans ce même pays où l'islam est relativement majoritaire, les leaders religieux musulmans se sont aussi engagés dans la prévention contre la COVID-19. Lors de la prière du vendredi 8 mai, l'Imam de la Mosquée centrale du mouvement sunnite de Ouagadougou a profité de son prêche hebdomadaire pour sensibiliser les fidèles⁹. Le rituel de la *Khutba*¹⁰ (sermon en arabe) a essentiellement porté sur le respect des mesures barrières entre autres l'hygiène des mains, le port de masque ainsi que la distanciation.

Résilience religieuse : entre élan de solidarité matérielle et initiatives de réarmement moral

Un élan de solidarité similaire a été observé au Sénégal de même qu'au Tchad où les guides religieux ont fortement soutenu l'État dans la limitation des rassemblements religieux mobilisant des foules.

Dans le cas spécifique du Sénégal, l'Église catholique a été pionnière en la matière puisqu'elle a décidé, dès le 17 mars 2020, de suspendre volontairement toutes ses messes et activités religieuses sur tout le territoire sénégalais. Elle a été suivie de l'Association Nationale des Imams et Oulémas du Sénégal (ANIOS) qui, au même titre, a suspendu dès le lendemain, la prière du vendredi dans les mosquées dirigées par ses membres¹¹.

Au Tchad, la fermeture des lieux de culte interprétée par certains fidèles comme une violation de la liberté religieuse, est en revanche soutenue par les religieux comme c'est le cas de l'imam de la grande mosquée de N'Djamena Abdadayim Abdoulaye Ousman qui a invité les fidèles au respect des mesures prises par le gouvernement. Cette personnalité est connue pour son engagement dans les politiques de développement et a fortement appuyé, à titre d'exemple, la sensibilisation sur la santé maternelle et infantile menée par UNFPA au Tchad.

⁸<https://lefaso.net/spip.php?article96769> Consulté le 12/05/2020 à 12h53

⁹<https://www.burkina24.com/2020/05/08/covid-19-au-burkina-faso-les-mesures-barrieres-enseignees-a-la-grande-mosquee-sunnite-de-ouaga/> Consulté le 12/05/2020 à 13h00

¹⁰ Nom arabe signifiant le sermon de l'imam le vendredi avant la prière

¹¹<https://www.financialafrik.com/2020/03/21/covid-19-haut-lieu-de-lislam-le-senegal-dans-la-difficile-mission-de-convaincre-les-religieux/>

> Il faut noter que, pour les organisations et acteurs religieux, le renforcement de la résilience passe aussi par une forme de « réarmement moral » à travers la prière et les invocations.

Ainsi, dès le début de l'épidémie au Tchad, l'une des stratégies mises en place par la « grande Zawiya » Tijâniyya du Cheikh Saleh Annour de N'djamena et le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques pour faire face à la COVID-19 a été d'appeler à se repentir auprès d'Allah.

Cependant, le 08 mars dernier au quartier Amriguebé, dans le 5^{ème} arrondissement, une journée de prière et de récitation de coran a été organisée pour invoquer Allah à préserver le Tchad de la pandémie de COVID-19¹². Dans ce sillage, on peut aussi mentionner les journées de jeûne et de prières décrétées par le Pape François lesquelles ont été suivies au Sénégal, en plus des différentes prières online initiées par le clergé local. Aussi, il ne faut pas perdre de vue que durant toute la période de l'état d'urgence, les messes dans les églises sont dites par les prêtres sans la présence des fidèles mais sont transmises intégralement sur les médias sociaux.

Cependant, malgré ces contributions salutaires des leaders religieux, les États du Sahel ont été, le plus souvent, obligés de soumettre à la négociation les restrictions religieuses, soit en raison de la « sacralité » de ce domaine, soit en voulant jouer la carte de la laïcité. Mais, dans la plupart des cas, le rapport de force a beaucoup orienté les choix faits par les États dans ces circonstances où, à la difficulté de gouverner le religieux, se superpose la préoccupation de gérer les sensibilités.

Il ne fallait pas perdre de vue les risques de troubles ou de contestations à base religieuse que pouvait exacerber notamment la fermeture des lieux de culte. Ainsi des attitudes de défiance et des comportements moins coopératifs par rapport au début de la pandémie sont, aussi, relevés dans nombre de pays du Sahel.

¹² <https://tchadinfos.com/tchad/religion-une-journee-de-grande-priere-et-de-lecture-du-saint-coran-pour-eloigner-le-coronavirus/>

> *Initiatives contestataires.*

Entre impératifs sanitaires, gouvernance du religieux et contraintes sociopolitiques.

Au cours de ces deux derniers mois, se sont multipliées des limitations d'ordre religieux suite à des mesures restrictives, pour l'essentiel inédites.

Motivées par la gestion de la pandémie, ces restrictions ont été la principale pomme de discorde entre autorités étatiques, acteurs religieux et fidèles de manière générale. De là, ressort le paradoxe que vivent les États se disant laïcs confrontés à une crise sanitaire dont la gestion passe aussi par une interaction avec les religieux. Cette situation a pu raviver les divergences idéologiques latentes entre courants religieux et structures étatiques.

Certains pays comme le Sénégal¹³ sont dépourvus d'une autorité centrale de régulation faisant l'unanimité.

> De ce fait, des incompréhensions, voire des contradictions sont décelées dans la quasi-totalité des pays du Sahel où se posent les mêmes problèmes de gouvernance du religieux.

Ainsi, à travers l'interdiction des rassemblements, l'État central sénégalais a préféré décentraliser la question sensible des directives relatives aux lieux de culte à l'administration territoriale, et dans une moindre mesure aux guides religieux. Outre le cas des jeunes de la Médina (un quartier de Dakar) qui ont bravé le couvre-feu, des religieux ont manifesté leur désaccord par rapport aux interdictions religieuses. C'est ainsi qu'à Yoff (Dakar) ou encore à Léona Niassène (Kaolack), des imams ayant méconnu les directives ont été interpellés par la police. Il s'en est suivie une vague de manifestations exigeant le relâchement des leaders religieux interpellés, le tout dans une ambiance de défiance à l'endroit du gouvernement qui a beaucoup joué l'apaisement.

¹³ Voir à ce propos, la tribune de Bakary Sambe dans Le Monde Afrique https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/25/coronavirus-au-senegal-macky-sall-veut-s-eviter-une-islamisation-des-contestations-a-venir_6040685_3212.html

Suite à ces contestations, nombreux ont été des activistes comme le rappeur Karim Xurum Xaax, parfois des religieux à demander la réouverture des lieux de culte pour permettre aux fidèles de « vivre leur foi ». Le président sénégalais a été conciliant en la matière puisqu'il a assoupli les conditions de l'état d'urgence avec notamment la réouverture des lieux de culte assortie de conditions d'hygiène plus ou moins strictes. Cette décision est analysée, par certains, comme une « fuite de responsabilité » de la part de l'Etat avec comme corollaire une volonté de mettre implicitement chaque citoyen devant ses responsabilités alors que, pour d'autres, la situation de l'épidémie exigeait des « mesures plus fermes ». C'est ce que semble avoir compris beaucoup d'acteurs religieux, lesquels campent encore sur leur position de refus de fréquenter les lieux de culte malgré l'autorisation officielle par l'autorité.

En effet, face à la fréquentation possible des mosquées et églises au risque de s'exposer au virus et la privation des prières collectives logiquement épargnante, des porteurs de voie ont préféré choisir cette dernière option, avec une approche différente, mais complétant celle des autorités sénégalaises. Ce fut le cas de l'Église catholique du Sénégal qui a préféré maintenir sa position de départ jusqu'à « une date plus favorable ». Il en est de même des imams de la Grande mosquée de Dakar ou celle de la famille religieuse omarienne réticents quant à l'ouverture prématurée de lieux de culte alors que le nombre de cas a augmenté de manière exponentielle.

Le Niger et la contestation religieuse de l'autorité

Dans le cas du Niger, les groupes religieux ont dès le début défié l'autorité centrale suite à la fermeture des mosquées dont ils ont envahi les abords en y tenant des prières collectives sans aucune mesure de distanciation ou d'hygiène.

> L'interdiction des prières collectives s'est heurtée à l'inobservation des mesures qui s'est traduite par des prières devant les mosquées fermées et surtout des affrontements parfois violents ayant éclaté un peu partout dans le pays.

De Zinder, connu pour des manifestations récurrentes à chaque fois que la religion « devrait être défendue », à Maradi, en passant par Tahoua, sans oublier la capitale nigérienne, Niamey, le pays a assisté tout au début de la pandémie à des scènes de manifestations entraînant la destruction d'ouvrages publics et plusieurs interpellations.

L'une des plus hautes instances nationales, le Conseil Islamique du Niger a appelé les fidèles à plus de retenue et les a invités au respect strict des règles en vigueur aussi longtemps que cela était nécessaire.

Débuts difficiles en Mauritanie

Le même cas de figure est relevé en Mauritanie où certes des religieux assez minoritaires se sont farouchement opposés, dans le cadre de simples déclarations, à toute mesure visant à limiter l'activité des mosquées mais avec moins de tensions par rapport au Niger. Ainsi, des contestations n'ont pas manqué de la part des acteurs religieux et fidèles mauritaniens suite à la suspension de la grande prière du vendredi à la date du 27 mars dernier.

> D'ailleurs, une pétition de 100 guides religieux a été initiée pour réclamer la réouverture des mosquées.

L'imam Cheikh Mohamed Salem Ould Doudou initiateur de cette action contestataire a même été arrêté puis relâché quelques jours plus tard par les autorités¹⁴. Ainsi, l'interdiction de prier dans les mosquées a occasionné quelques protestations mineures à Nouakchott où des fidèles et certaines autorités religieuses ont appelé à défier l'autorité politique dans le but d'accomplir leurs « obligations de la religion ».

Le cas malien : crise d'autorité, radicalisation et contradictions politiques

La situation qui a prévalu au Mali était un peu particulière comparée à celle des autres pays. En fait, la pandémie survient dans un contexte où le pays était en phase préélectorale au moment où le virus commence à toquer à ses portes.

¹⁴<https://www.financialafrik.com/2020/04/30/covid-19-mauritanie-letat-sur-les-traces-de-100-imams-auteurs-j-kggjroki-v-dune-petition-pour-la-priere-du-vendredi/> Consulté le 06/05/2020 à 17h00

Avant qu'aucun cas de coronavirus ne soit officialisé, s'est tenue une session extraordinaire du Conseil supérieur de la défense nationale (CSDN), lequel organe communiquait une série de mesures anticipatives visant à se prémunir de la COVID-19.

Ce communiqué qui devait entrer en vigueur dès le 19 mars a expressément décidé d'interdire les regroupements publics (séminaires, colloques, ateliers, etc.), ou tout rassemblement à caractère social. Dans le but d'éviter la confrontation avec les forces religieuses, le document avait clairement annoncé l'engagement prochain de consultations des différentes composantes religieuses et culturelles nationales pour ce qui est des rassemblements à caractère religieux.

Même si le gouvernement a joint l'acte à parole en rencontrant ces différentes personnalités, la demande du premier ministre malien Boubou Cissé, de surseoir aux prières collectives dans les lieux de culte, s'est heurtée au refus de nombre d'autorités religieuses. Beaucoup de maliens trouvaient dans cette anticipation une certaine incohérence née du fait qu'aucun cas de cette maladie n'a été officialisé.

C'est la raison pour laquelle d'aucuns ont douté de la véracité de cette « situation zéro cas » dont l'explication se trouverait dans une « volonté politique non avouée » de tenir les élections législatives en période de crise sanitaire. Moins d'une semaine avant les élections législatives, seuls deux cas de contamination ont été officialisés. Il s'est ainsi posée -au niveau des cercles de religieux et même au-delà- la question de la pertinence de la fermeture des lieux de culte alors que les élections sont maintenues.

L'argument semble plausible même si l'on sait que les prières collectives se font de manière plus régulière que les élections législatives qui ont été reportées à maintes reprises. D'ailleurs, les militants des organisations islamiques n'ont cessé de faire monter les tensions politiques au Mali depuis le début de l'épidémie. La défiance des autorités politiques continue avec une grande manifestation à l'appel de l'Imam Mahmoud Dicko le vendredi 5 juin et à laquelle participeront les partis de l'opposition.

> **Le cachet spécial de cette manifestation est que le départ du Président Ibrahim Boubacar Keïta est, cette fois-ci, clairement réclamée.**

Outre le domaine spécifique de la prière dont l'accomplissement en public s'est heurté à de vives tensions un peu partout en Afrique subsaharienne, d'autres sujets ont fait l'objet de défiances. Au Tchad, les fidèles ont bravé les mesures étatiques qui interdisent les rassemblements publics lesquels n'excluent pas les enterrements. En effet, ces derniers continuaient d'attirer des foules au vu et su des imams et oulémas.

En ce sens, la presse a relayé l'information selon laquelle un enterrement avait drainé une foule qui a inquiété l'opinion et les autorités¹⁵.

Parallèlement, l'église conteste la mauvaise gestion de la COVID-19 par les autorités tchadiennes. Pour l'Archevêque métropolitain de N'Djaména Monseigneur Djitangar Goetbé Edmond, les autorités devaient non seulement impliquer toutes les composantes religieuses mais aussi assurer une équité dans la gestion et la distribution des aides alimentaires¹⁶.

Les contestations qui ont été constatées dans la gestion de la pandémie révèlent ainsi plusieurs paradoxes aussi bien dans la gestion étatique de la question religieuse que la manière dont les communautés interprètent les mesures étatiques notamment en temps de crise. Elles ont été un important signal par rapport à l'évolution des dynamiques religieuses dans les pays du Sahel. Bien qu'en étant une problématique assez complexe et glissante, la gouvernance du religieux, s'impose au moins en une véritable question de prospective.

¹⁵https://www.alwihdainfo.com/Tchad-Covid-19-malgre-l-interdiction-les-citoyens-affluent-aux-enterrements_a87400.html

¹⁶<http://www.lepaystchad.com/12890/>

> Conclusion

La pandémie à coronavirus en tant que crise sanitaire mondiale et locale a permis de tester les capacités de résilience aussi bien des systèmes sanitaires que des communautés elles-mêmes devant faire face à un travail de prévention ; la seule phase gagnable par les pays du Sahel. Ces pays souffrent des insuffisances des investissements comme des moyens dans le domaine sanitaire après des décennies de forte privatisation de ce secteur dans le cadre des politiques d'ajustement structurel. Dans les sociétés sahéennes, le religieux garde encore tout son rôle social et intégrateur. Ce rôle y est nettement admis et accentué en période de crise. Les systèmes de solidarités qui ont pleinement fonctionné dans cette phase de prévention d'une épidémie rappellent que la dimension collective du sentiment religieux reste l'une des raisons de sa centralité dans ces mêmes sociétés. En tout état de cause, cette pandémie de COVID-19 a été un contexte favorable pour mesurer l'impact du religieux encore bien vivace dans les dynamiques sociétales sahéennes.

Ainsi, dans les initiatives volontaristes, contributives ou même contestataires portées par des acteurs religieux, on peut noter la prégnance des sentiments de solidarités unissant les membres des groupes religieux. Cette omniprésence dans les représentations détermine les attitudes des communautés vis-à-vis de toutes les questions mêmes sanitaires. Les acteurs religieux ont pu contribuer au renforcement de la résilience communautaire aussi bien par le fait d'assurer des « services sociaux » que par le « réarmement moral » des citoyens-fidèles dans une situation où les États souffrent de nombreuses fragilités et d'insuffisance de moyens pour faire face efficacement à une pandémie de ce type.

Le fait le plus marquant est la manière dont les différents États de la région sont plus ou moins désarmés dans la gestion de la question religieuse qui a toujours fait l'objet de consensus ou de négociations selon les rapports de force ou les enjeux sociopolitiques. En réalité, le contexte particulier de la gestion d'une pandémie n'a fait qu'accentuer des contradictions qui étaient déjà présentes dans l'interaction complexe entre acteurs politiques et religieux.

Au-delà du constat sur l'importance intacte du religieux et de la pratique culturelle dans ces différentes sociétés, il faut aussi noter la légitimité sociale des acteurs religieux qui, dans bien des domaines, semblent s'être substitués à ceux politiques et à l'État.

> Le choc des légitimités qui s'est joué pendant cette crise entre les deux types d'acteurs, révèle que bien d'autres questions sociétales seront tôt ou tard soumises à cette même compétition, si ce ne sera la confrontation à craindre.

Dans un contexte de crise où les États souffrent du déficit d'État au point d'être défiés sur des secteurs névralgiques comme le travail social, le rapport de force joue surtout en faveur des religieux qui n'ont pas les mêmes contraintes. Mais ils savent se saisir d'opportunités comme une crise sanitaire pour répondre aussi bien aux angoisses existentielles qu'aux carences d'États et de pouvoirs en quête de légitimité. Les différentes attitudes des acteurs religieux mais aussi les réponses parfois hasardeuses apportées par le politique, posent pertinemment la question de la gouvernance du religieux qui interpelle tous les pays de l'espace sahélien et même au-delà.

> *Recommandations*

Au vu des différentes situations étudiées dans cette recherche préliminaire ainsi que des conclusions tirées des expériences en cours, il serait possible de formuler les recommandations suivantes :

- > Effectuer une recherche plus vaste permettant la collecte de données quantitatives et qualitatives sur le rôle effectif des acteurs religieux dans les différents aspects de prévention et de lutte contre la présente pandémie et d'autres crises ;
- > Impliquer, de plus en plus, les acteurs religieux dans les processus décisionnels et de prise de mesures les concernant lors de crises similaires et valoriser leurs différents apports/actions auprès de populations qui les identifient comme des acteurs légitimes ;
- > Instaurer un dialogue continu entre acteurs religieux et pouvoirs publics sur d'autres questions concernant le culte ou ayant une dimension sociétale afin d'éviter les conflits sporadiques ;
- > Réfléchir sérieusement à la question de la gouvernance du religieux avec une approche prenant en compte aussi bien les prérogatives et les limites d'États laïcs mais aussi les principes de liberté de conscience et de culte.

TIMBUKTU INSTITUTE Le Timbuktu Institute est un think-tank africain basé à Dakar, Niamey, Nouakchott, Bamako et Conakry dont la mission est de co-construire un monde de Paix et de Justice en Afrique. Le Timbuktu Institute valorise les ressources endogènes de l'Afrique, de sa société civile et communautaire, des citoyens, chercheurs universitaires ou religieux ... afin d'inspirer des méthodes innovantes de médiation aux partenaires internationaux qui partagent les mêmes idéaux.

contact@timbuktu-institute.org

www.timbuktu-institute.org

@timbuktuacps



La Fondation Konrad Adenauer (FKA) porte le nom du premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Elle est une fondation allemande à caractère politique qui, à travers ses divers programmes de formation politique et civique, apporte une contribution à la paix, la liberté et la justice en Allemagne et dans plus de 120 pays.

La FKA a commencé ses activités au Sénégal en 1976 avec les objectifs suivants : la promotion de la démocratie, l'appui à la décentralisation, le renforcement du secteur économique privé, le renforcement du dialogue politique, interculturel et interreligieux, la promotion de la femme, l'appui aux médias et la promotion de l'éducation civique, de la paix et de la prévention de conflits.

Dans le cadre du renforcement du leadership des jeunes, la FKA coopère avec les universités et entretient des programmes de formation pour jeunes leaders (Académie Adenauer) et un programme de bourses d'excellence destiné à des étudiants brillants et engagés.

Dakar-Almadies, Zone 9, En face Groupe scolaire "La Pointe des Almadies",
Sénégal

buero.dakar@kas.de

+221 33 8697778/-80

+221 33 8602430

<http://www.kas.de/de/web/senegal>

NB. Ce Policy Paper est le premier d'une série de recherches consacrées aux réponses de la société civile à la pandémie de COVID-19 au Sahel"

- > Publication Juin 2020 : *"Les réponses des acteurs religieux au COVID-19"* (présente note)
- > Juillet 2020 : *"Les femmes en première ligne de la résilience civile"*
- > Août 2020 : *"La jeunesse s'engage"*
- > Septembre 2020 : *"Les droits humains en question"*

Ces travaux d'analyses et de publications sont menées par les équipes du Timbuktu Institute au Sahel, avec le soutien de la Fondation Konrad Adenauer.